



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six le 1^{er} juin, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philipp DALHEIMER, Maire.

Date de convocation : 26 mai 2026

Présents – Monsieur DALHEIMER Philipp, Maire et Mesdames et Messieurs LAFOURCADE Charlotte, FAVRE Daniel, MURAZ Sophie, GAULTIER Erwan, ROSSIAUD Aurélie, MORIN Mickaël, PAHUD Laetitia, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs LAZZARINI Christine, BILLY Philippe, MILLART Virginie, RASSAT Laurence, LONJON Stéphane, BOSCH Bertrand, RUCHE Gilles, LANOVAZ Catherine, DONZEL Cédric, GRANTCOLA Lorena, PILLONEL Laurence, BOUTHORS Patrice, HERAUD Stéphane, PIGNIER Florence, CAROBBIO Michel conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – MOREAU Michel, BURGNIARD Sandra, HOGBE-NLEND Frédéric, LEVA Hélène

Procurations :

Mme PAHUD Laetitia a reçu procuration de M. MOREAU Michel
Mme Lorena GRANTCOLA a reçu procuration de Mme BURGNIARD Sandra
Mme LAFOURCADE Charlotte a reçu procuration de M. HOGBE-NLEND Frédéric
Mme PILLONEL Laurence a reçu procuration de Mme LEVA Hélène

Secrétaire de séance : Monsieur BOSCH Bertrand

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 27
Présents	: 23	Contre	: /
Votants	: 27	Abstention	: /

7.10.1. RENOUELEMENT DES MOYENS OPERATIONNELS DE L'UNITE LOCALE DU CHABLAIS DE LA CROIX-ROUGE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire,

INFORME que l'unité locale du Chablais de la Croix-Rouge se voit dans l'obligation d'acheter une ambulance neuve, sans quoi, l'association ne pourra plus assurer de postes de secours sur le territoire. L'association sollicite ainsi un effort collectif à l'échelle du Chablais.

PROPOSE que la commune apporte son soutien à l'association pour l'acquisition de cette ambulance, par le biais d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros afin d'assurer la sécurité des manifestations et des habitants.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Considérant l'urgence de la situation,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros à l'unité locale du Chablais de la Croix-Rouge pour l'acquisition d'une ambulance.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget communal.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 3 JUN 2026
Publié, Affiché ou notifié le : 3 JUN 2026

Le Maire – Philipp DALHEIMER

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 1^{er} juin 2026

Le Maire – Philipp DALHEIMER



Le secrétaire de séance – Bertrand BOSC

